
CENTRE D'ARTS FERNAND LÉGER
PORT DE BOUC

PROGRAMME
DE
RÉSIDENCE
D'ARTISTES

www.centrefernandleger.com / 04 42 40 65 19 / centre.arts@portdebouc.fr

Visuel de couverture : restitution de résidence Anaïs Lelièvre, Chantiers /Coquilles, 2019

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA STRUCTURE

Implanté dans l'ancienne demeure des directeurs de l'usine Saint Gobain, le Centre d'arts Fernand Léger de Port de Bouc est une synergie entre l'école d'arts plastiques municipale, la programmation active d'expositions temporaires et l'accueil régulier d'artistes en résidence. Il favorise, de concert avec l'association Art et Création et le Service Patrimoine de la commune, les arts et leur accessibilité à tous dans ces logiques d'éducation populaire et d'éducation artistiques et culturelle.



Depuis son ouverture, l'établissement ne cesse de développer des partenariats au niveau local comme régional et national : FRAC, Fonds Départemental d'Arts Contemporain, Association Nouvelles Donnes, CNAM, CICRP, Rencontres de la photographie d'Arles, Paréidolie (saison du dessin de Marseille), PAC Festival, ESPE Aix-en-Provence, GMEM, Ballet National de Marseille, Voyons Voir - art contemporain et territoire, Manifesta, Education Nationale, Ecole des Beaux-Arts de Marseille, Aix, Toulon ...etc, et intensifie depuis 2014 son action en faveur des résidences d'artistes (référencement officiel par le Centre National des Arts Plastiques).

Membre de :
Arts en résidence - réseau national
Provence Art Contemporain
ANEAT (Association nationale des écoles d'arts territoriales de pratiques amateurs)

Le Centre d'Arts accueille ainsi, par le biais des résidences ou de la programmation d'expositions temporaires, des artistes de renom (Yvan Salomone, Nicolas Lavarenne, Jean-Christophe Béchet, Anne-Catherine Becker-Echivard...etc), des artistes émergents (Eve Pietruschi, Daniel Clauzier, Nathalie Hugues, Karine Rougier, Pascal Navarro, Floryan Varennes, Félix Pinquier...etc) et de très jeunes artistes prometteurs (Delphine Wibaux, Mailys Girodon, Virginie Sanna, Mélissa Rosingana, Joël Bancroft-Richardson...etc), tout en poursuivant une politique de mise en valeur des fonds patrimoniaux de la commune. Chaque projet est mené dans un lien très fort affirmé pour la spécificité du territoire méditerranéen de Port de Bouc (géographie, histoire...) et cherche à associer de manière privilégiée les habitants de la commune par le partenariat régulier avec des associations locales (club photo, associations sportives...etc), des centres sociaux, de établissements scolaires...etc. L'objectif étant toujours de susciter curiosité et intérêt par une sensibilisation au domaine culturel, artistique et patrimonial impliquant une meilleure appropriation des propositions plastiques de la ville.

LES RÉSIDENCES AU CENTRE D'ARTS FERNAND LÉGER

LE PRINCIPE

Les missions d'encouragement à la création, associées à une sensibilisation locale active à l'art contemporain, passent par les résidences d'artistes.

Chaque année c'est entre 3 et 5 plasticiens qui sont accueillis pour des projets majoritairement en lien avec le territoire (histoire, géographie, sociologie...) mais également dans des logiques participatives et partenariales (Voyons Voir, Manifesta 13...).

Tous les médiums artistiques sont mis à l'honneur (dessin, peinture, sculpture, photo...) Des espaces d'ateliers et d'hébergements sont aménagés au coeur de la structure pour permettre aux artistes une immersion complète.

Chaque résidence fait l'objet de rencontres locales et ateliers de médiation (publics adultes et enfants) avec les artistes, puis d'une exposition-restitution.

Ces résidences sont soit le fruit d'appels à candidature (ex: « Nouveaux collectionneurs », appel à candidature annuel) soit d'invitations ponctuelles.

Le Centre d'Arts est identifié par la région SUD PACA, comme lieu-relai en matière de résidences et sera prochainement partenaire du show-room ARTORAMA - Marseille.

Depuis 2013 :
Près de 40 artistes ont été reçus
en résidence au Centre d'arts F. Léger



Hortense le Calvez de Forlane 6 Studio en résidence pour Découplage, Manifesta 13, 2020

LES DIFFÉRENTS TYPES DE RÉSIDENCES #1

Les résidences "classiques"

Durée moyenne : 3 à 5 mois où se répartit un calendrier souple d'environ 1 mois de recherches, immersions...etc, 1 mois de travail plastique et 15 jours de montage

Depuis 2013, le Centre d'arts accueille des artistes de toute la France, dans un programme de création à moyen terme, réparti sur environ 3 mois et prenant en compte le territoire d'accueil dans toute sa richesse afin d'offrir une lecture sans cesse renouvelée de son lieu de vie à la population locale

Dans ce contexte, l'artiste prend directement part aux activités de la structure et plus largement de la ville. Les travaux mis en place sont rarement déconnectés du terrain, les artistes étant amenés à aller rencontrer des personnalités de la ville, des habitants dans les quartiers...etc, à établir des échanges pour recueillir des témoignages ou travailler directement au contact de la population dans le paysage urbain.

Le temps de résidence se répartit comme suit :

Création : 85%

- Immersion, recherches...etc : 40% du temps de travail

- Création plastique : 45%

Actions de médiation : 15%

Bien évidemment ces pourcentages varient en fonction des projets et du temps consacré à la résidence, mais la partie de création ne va jamais en dessous d'environ 80% du temps de travail global

Valable pour les résidences "classiques" et les micro-résidences (voir page 05)

FOCUS

PROGRAMME

"NOUVEAUX COLLECTIONNEURS"

Depuis 2015, le Centre d'arts Fernand Léger s'associe au Service Patrimoine de Port de Bouc afin d'adapter un dispositif né en 2008 à l'initiative du département des Bouches du Rhône : « les Nouveaux collectionneurs ». Ici, le public visé est prioritairement adulte, bien que de ponctuelles incursions aient lieu en lycée. Un groupe d'une dizaine de volontaires se réunit une fois par mois d'octobre à juin, à raison de séances d'analyses d'œuvres, de visites en ateliers d'artistes ou en institutions, de conception scénographique...etc pour concevoir :

- d'une part, une exposition expérimentale regroupant objets patrimoniaux et œuvres d'art contemporain empruntés à des collections locales (FRAC, Artothèques, musées...etc)
- et d'autre part pour choisir (depuis 2017), sur appel à candidature, un artiste qui entre en résidence au Centre d'arts de mars à août afin de réaliser le contenu d'une exposition prenant en compte l'identité territoriale (historique, géographique, sociologique...etc), inaugurée à l'occasion des Journées du Patrimoine et souvent intégrée au programme de la Saison du dessin-Paréidolie. L'une des œuvres produites par l'artiste dans le cadre de la résidence intègre les collections artistiques de la ville.

Depuis 2017 ont été accueillis :

- Karine Rougier (2017)
- Pascal Navarro (2018)
- Marie-Noelle Deverre et Félix Pinquier (co-production avec Voyons Voir-Art contemporain et territoire) (2019)
- Jérémy Magniez (2020)
- Nicolas Daubanes (2021)
- Quentin Spohn (2023)



Karine Rougier en résidence pour les Journées du Patrimoine 2017 et la saison du dessin PAREIDOLIE

LES DIFFÉRENTS TYPES DE RÉSIDENCES #2

Les "micro-résidences" :

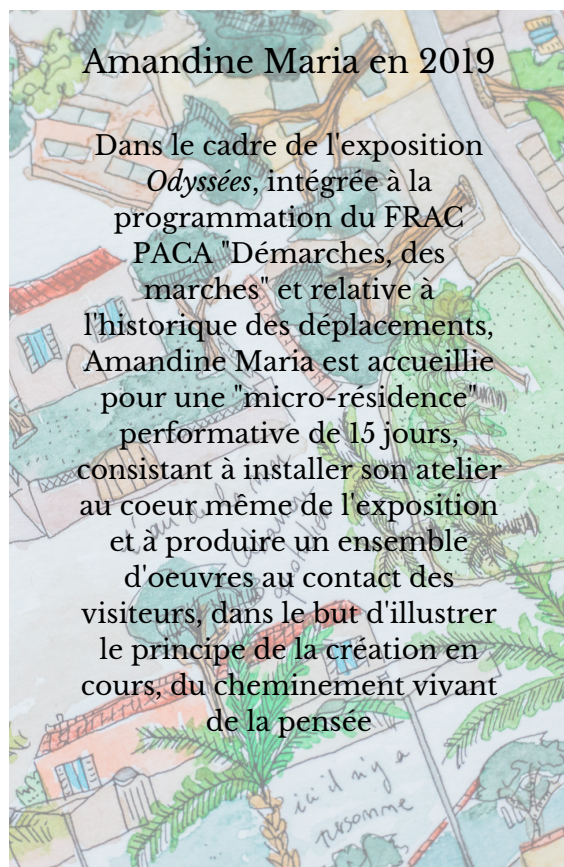
Durée moyenne : 1 à 2 mois où se répartit un calendrier souple d'environ 15 jours de travail sur place et 15 jours de montage

Le principe de la "micro-résidence" est de permettre aux artistes, sur une temporalité réduite, d'expérimenter des champs de recherche en cours, de monter des projets plus éphémères en lien avec la programmation de la structure...etc. La "micro-résidence" est envisagée comme un temps de rencontre entre les artistes et les publics plus spontané et immédiat, dont la restitution, même si elle prend la forme d'une "exposition" (qui peut d'ailleurs regrouper des pièces déjà existantes en complément de la production réalisée durant la "micro-résidence") peut aussi revêtir des aspects performatifs.

Dans ce contexte le lien avec le territoire est moins recherché, il s'agit plutôt d'une résonance entre une démarche artistique et une thématique d'étude.

Amandine Maria en 2019

Dans le cadre de l'exposition *Odyssées*, intégrée à la programmation du FRAC PACA "Démarches, des marches" et relative à l'historique des déplacements, Amandine Maria est accueillie pour une "micro-résidence" performative de 15 jours, consistant à installer son atelier au coeur même de l'exposition et à produire un ensemble d'oeuvres au contact des visiteurs, dans le but d'illustrer le principe de la création en cours, du cheminement vivant de la pensée



Céline Gauthier en micro-résidence - 2018

FOCUS

PROGRAMME

"TALENT'ARTS"

Depuis 2014, le Centre d'Arts Fernand Léger développe un cycle d'expositions/résidences dédié à la jeune création contemporaine. Dès l'origine un partenariat avec des Écoles d'Arts professionnalisantes de la région (les Beaux-Arts de Marseille -ESADMM, Ecole d'arts d'Aix-en-Provence, Faculté Aix- Marseille, École d'arts de Toulon...etc.) a été établi, dans le but de tisser un maillage fin des pratiques artistiques régionales. Face au constat d'une relative difficulté pour les jeunes artistes diplômés de trouver des lieux d'exposition leur permettant de présenter leur travail et ainsi de poser les bases d'un lancement de carrière, le Centre d'Arts Fernand Léger a imaginé ce rendez-vous comme une première vitrine, un tremplin. Ces travaux ne sont pas nécessairement liés au territoire local.

Depuis 2014 ont été accueillis :

- 2014 : Nathalie Hugues et Gaelle Vaillant (Diplômées de l'Ecole d'arts de Marseille)
- 2015 : Marion Anicaux-Montreer (Diplômée de la Fac d'arts plastiques d'Aix-en-Provence)
- 2016 : Delphine Wibaux (Diplômée de l'Ecole d'arts de Marseille)
- 2017 : Mélissa Rosingana (Diplômée de la Fac d'arts plastiques d'Aix-en-Provence) et Maelys Girodon (Diplômée de l'Ecole d'arts de Marseille)
- 2018 : Duo Todèl et Kévin Cardesa (Diplômés de l'Ecole d'arts de Marseille)
- 2019 : Virginie Sanna et Caroline Mary (Diplômées de l'Ecole d'arts de Toulon)
- 2020: Joel Bancroft-Richardson (Diplômé de l'Ecole d'arts d'Aix-en-Provence)
- 2021 : Suzon Magné et Camille Charnay (Diplômées de l'Ecole d'arts de Marseille)
- 2022 : Morgane Hofner (Diplômée de l'école des Beaux-arts Marseille) et la YEK Compagnie (Fac d'arts plastiques d'Aix-en-Provence)
- 2023 : Néphéli Barbas (Diplômée de l'école des Beaux-arts Marseille)



Joël Bancroft-Richardson en résidence pour Still Frame, TALENT'ARTS 2020

LES MODALITÉS DE SÉLECTION

Elles sont de deux natures en fonction des projets de l'année :

- sur appel à candidature (*environ 2 par an*)
- sur invitation (*environ 2 par an*)

Dans tous les cas les artistes doivent fournir :

- un CV
- un portfolio
- une note d'intention
- une attestation de responsabilité civile pour le temps de la résidence
- quand elle est possible, une visite d'atelier est aussi prévue

Chaque résidence fait l'objet de la signature d'une convention/contrat de résidence d'artiste

Les résidences sur appel à candidature :

Il s'agit de diffuser pour des projets particuliers dans l'année, comme les Journées du Patrimoine (dans le cadre du dispositif participatif les "Nouveaux collectionneurs" par exemple, consistant à accompagner une dizaine de bénévoles néophytes du monde de l'art dans le choix d'un artiste) et le Printemps de l'art contemporain, des appels à candidature ciblés en fonction des thématiques abordées, afin de découvrir le travail de nouveaux artistes.

Les résidences sur invitation :

Il s'agit d'inviter des artistes déjà connus et jugés pertinents pour certains projets ou thématiques de travail choisies. De 2014 à 2020 les artistes du TALENT'ARTS ont, par exemple, tous fait l'objet d'invitations suite à des repérages faits dans des expositions ou directement dans les écoles d'art de la région.

Jury de sélection :

- Laure Lamarre-Flores, la Directrice du Centre d'Arts Fernand Léger

En fonction des projets :

- certains membres du bureau de l'Association Art et Créations/"Nouveaux collectionneurs"
- Céline Félices, responsable du service patrimoine
- artistes ou professionnels de l'art invités

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Logement :

L'artiste dispose d'un espace de vie (chambre, atelier, cuisine, salle d'eau) où sont aménagés les accessoires de base (lit, bureau, armoire, connexion internet...etc), mais il ne s'agit en aucun cas d'une structure hôtelière classique (l'artiste est tenu d'amener ses effets personnels : couchage et hygiène).

Atelier de travail et lieu d'exposition :

L'artiste a la possibilité de partager l'atelier de travail collectif de l'école d'art de 130 m².
Un lieu d'exposition d'environ 200m² est entièrement dédié à sa restitution finale.

Matériel :

L'artiste est invité à amener son propre matériel, bien qu'un matériel de base soit présent sur place et à sa disposition (papier, crayons, peinture, pinceaux...etc). La fourniture d'un matériel spécifique est prévue dans l'allocation artistique globale donnée par le Centre d'arts (production artistique).

Moyens humains :

Le personnel du Centre d'arts est toujours présent pour apporter son soutien technique et scientifique à l'artiste, pour établir des contacts avec la population locale et favoriser les échanges. Il est aussi à sa disposition pour le montage de son exposition-restitution (équipes du centre d'arts + services techniques de la commune le cas échéant) et pour assurer les médiations durant les visites de l'exposition.

Rémunération et budget alloué :

- Les résidences "classiques" sont dotées d'une enveloppe globale d'environ **3000 €** par artiste destinée à couvrir les frais d'honoraires, per diem, production artistique, droits d'exposition et ouverture d'atelier au public durant la résidence puis durant le temps de l'exposition pour des médiations spécifiques : visites et rencontres

- Les "micro-résidences" sont dotées d'une enveloppe globale par artiste d'environ **1500 €** destinée à couvrir les frais d'honoraires, per diem, production artistique, droits d'exposition et ouverture d'atelier au public durant la résidence puis durant le temps de l'exposition pour des médiations spécifiques : visites et rencontres

Prise en charge complémentaires par le Centre d'arts:

- la communication
- les publications
- la promotion (relations presse, réseaux...etc)
- les assurances durant le temps de l'exposition-restitution
- les workshops/stages éventuels assurés par l'artiste à destination de publics jeunes ou adultes (rémunérés 60€/h)
- les conférences éventuelles programmées (rémunérées 300€)

PUBLICS ET MÉDIATION #1

LES PUBLICS CIBLES

Différentes actions de médiation sont mises en place pour sensibiliser les divers publics cibles aux programmes de résidences du Centre d'arts Fernand Léger. Elles sont appréhendées comme un moment de rencontre privilégié avec les acteurs de la création contemporaine

Quels sont ces publics cibles ?

- au niveau local il s'agit des publics scolaires, des usagers de diverses structures sociales et culturelles (centres sociaux, CCAS, Point accueil Jeune, Mission locale, Club Photo, Médiathèque, Cinéma, Conservatoire...etc), les associations sportives...etc mais aussi le vivier d'artistes territorial et les amateurs éclairés. L'objectif est de sensibiliser la population, au sens large, à l'art contemporain dans des logiques d'éducation populaire et d'égal accès de tous à la culture.

- au niveau régional et national : spécialistes et institutions du monde de l'art, presse...etc dans le but de faire rayonner les actions culturelles de la structure auprès d'un public extérieur



Visite d'atelier de Joël Bancroft-Richardson dans le cadre du dispositif EAC "La Joconde est dans l'atelier" - 2020



Accueil de professionnels par Marie-Noëlle Deverre à l'occasion de sa résidence "Nouveaux collectionneurs" - 2019

PUBLICS ET MÉDIATION #2

LES ACTIONS EN PRÉSENCE DES ARTISTES-RÉSIDENTS

Actions intégrées à la résidence :

- phase de recherche :

Rencontres organisées avec différentes personnes ressources (adultes et enfants) dans le but de permettre à l'artiste de se nourrir d'informations essentielles à son travail de création. Elles peuvent prendre la forme d'ateliers en groupes mais aussi de rendez-vous individuels.

- phase de création :

les visites d'atelier sont prévues pour expliquer démarche et travail en cours, à destination de groupes adultes, de professionnels de l'art, presse, groupes de jeunes en réinsertion, structures culturelles partenaires, mais bien évidemment groupes scolaires notamment via le dispositif d'EAC "*la Joconde est dans l'atelier*" (voir Focus ci-contre).

Actions complémentaires (faisant l'objet d'une prise en charge financière supplémentaire) :

- **des stages, workshops ou masterclasses** pour publics jeunes et adultes sont organisés afin de transmettre un savoir-faire particulier en lien avec la résidence. Cela peut être aussi être l'occasion d'impliquer les publics scolaires dans la création spécifique de pièces (Lycées pro C. Mongrand et J. Moulin, dispositif *Classe en résidence* financé par la Cité éducative).

- **Des conférences** sont aussi régulièrement organisées avec les artistes pour donner des clefs plus théoriques et formelles sur l'essence des travaux entrepris.

PUIS pendant l'exposition :

Visites de groupes accompagnées par les équipes du centre d'art, sans présence obligatoire de l'artiste



Travail préparatoire à la résidence d'Anaïs Lelièvre avec le centre social Fabien Menot - 2019

Focus dispositif EAC *"la Joconde est dans l'atelier"*

Conventionné depuis 2019 avec l'Education nationale et intégré depuis 2020 dans le programme de la Cité éducative, ce dispositif permet à environ 15 classes des écoles de la ville de développer, chaque année, des projets artistiques au Centre d'arts. Il s'agit d'ateliers d'arts plastiques pilotés par les professeurs de l'école du Centre d'arts en lien avec les expositions et les résidences de la structure

CONTACTS

Centre d'arts Fernand Léger
Château Saint Gobain
1 avenue du général de Gaulle
13110 Port de Bouc

centre.arts@portdebouc.fr
04 42 40 65 19

www.centrefernandleger.com



Référent des résidences d'artistes :
Laure LAMARRE-FLORES
Directrice du Centre d'arts Fernand Léger

laure.flores@portdebouc.fr
04 42 40 65 19